

Le programme French Tech DeepNum 20 soutiendra les jeunes DeepTech

Calqué sur les French Tech Green 20 et Agri 20, le French Tech DeepNum 20 fournira dès l'automne un accompagnement aux DeepTech. Jugées stratégiques pour la souveraineté technologique, ces dernières font déjà l'objet d'un suivi tout particulier.

Temps de lecture : minute

4 août 2022

On connaissait les [French Tech Green 20](#) et French Tech Agri 20. Il faudra désormais se familiariser avec le French Tech DeepNum 20. Ce nouveau programme spécialisé, calqué sur ses deux prédécesseurs, vise cette fois à soutenir le développement d'une vingtaine de startups de la DeepTech. Des domaines divers et variés, mais requérant une recherche poussée, sont ciblés : semi-conducteurs, robotique, 5G, informatique quantique, cloud, IA ou encore cybersécurité.

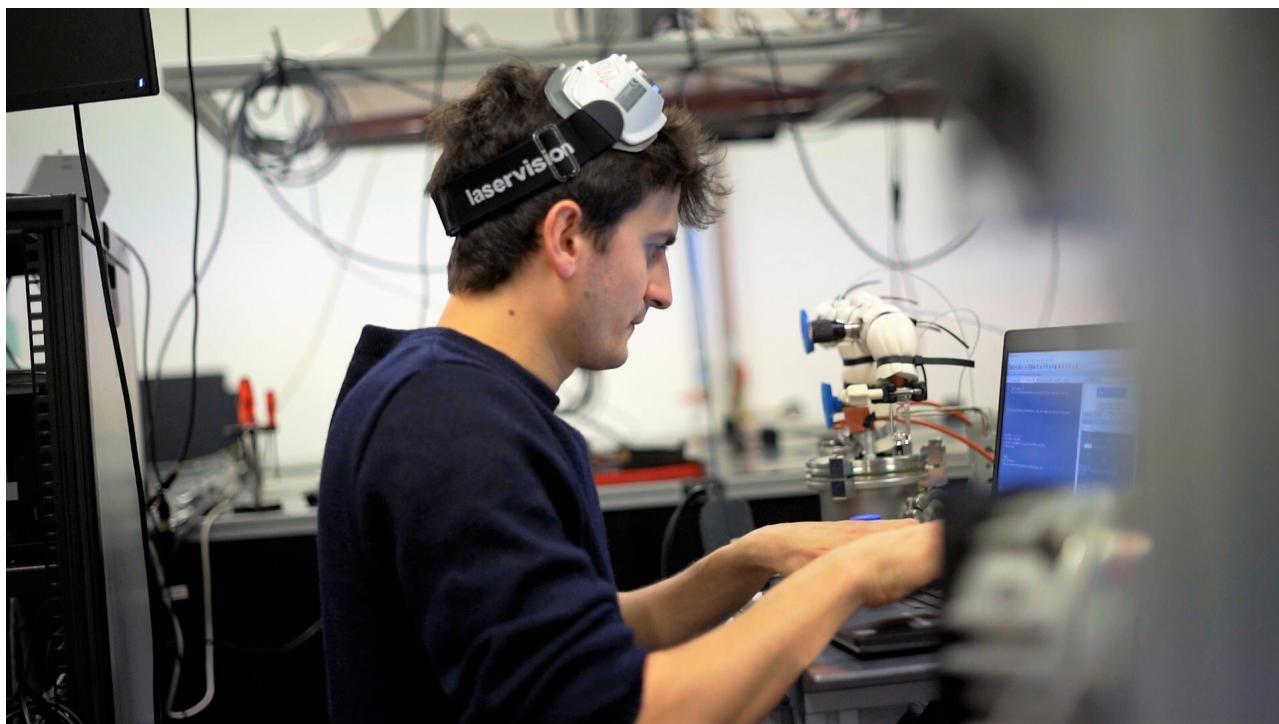
Jugées comme essentielles dans le cadre du [plan France 2030](#), les entreprises éligibles doivent, comme d'habitude, disposer d'un siège social français et être indépendantes - c'est-à-dire posséder au moins 51 % de leur propre capital. Date limite de dépôt de candidature, en vue d'intégrer la toute première promotion : le 21 septembre 2022.

Un accompagnement, pas de financement

Les dossiers seront instruits par les équipes de la Mission French Tech, en lien avec celles de la direction générale des Entreprises et du ministère

de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Dans un entretien à *L'Usine Digitale*, le directeur adjoint de la Mission French Tech, Louis Fleuret, a souligné que si le French Tech 120 et le Next 40 sélectionnent "*des startups (...) sur des critères de performance économique*", il est ici davantage question de "*startups plus jeunes, portant des projets disruptifs à forte composante technologique*".

Ainsi, les dossiers sont étudiés "*sur la base d'une analyse du potentiel réel de marché, du caractère innovant de la technologie proposée, mais aussi de son potentiel de développement et de sa capacité à apporter des solutions en réponse à de grands enjeux, à l'image de la souveraineté technologique ou encore de la transition écologique*".



À lire aussi

Levées, production... Bpifrance mesure les premiers effets de son plan DeepTech

De 40 à 50 startups devront, après une première étape de sélection, passer une audition devant un jury constitué de personnalités issues de la recherche, de grandes entreprises et scaleups, d'incubateurs ainsi que de

fonds d'investissement. Sur le modèle du French Tech 120 et du Next 40, les lauréates se verront octroyer un accompagnement d'un an, au cours duquel elles auront un accès privilégié aux acteurs clé de l'écosystème français tout comme aux administrations publiques. De quoi répondre aux défis auxquels elles font face en deux temps, trois mouvements.

Louis Fleuret indique qu'elles bénéficieront aussi d'une "*intégration dans des actions de diplomatie économique et de visibilité*" à l'international. Le principe du programme est d'accompagner les jeunes pousses, et non pas de les financer directement. Pour rappel, d'autres canaux existent à cette fin. Le plan DeepTech mis sur pied par le gouvernement dès 2019 intègre cette dimension.

Article écrit par Arthur Le Denn